

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

PRÉPARER
LE CIEL
POUR DEMAIN



*Nous apportons à chaque usager
de l'espace aérien l'expérience
la plus sûre, la plus durable et
la plus unique qui soit.*





Table des matières

1. INTRODUCTION

1.1.	Avant-propos	04
1.2.	À propos de ce rapport	06
1.3.	À propos de skeyes	07

2. STRATÉGIE ESG

2.1.	Structure de gouvernance ESG	12
2.2.	Analyse de double matérialité et stakeholders	13
2.3.	Trois domaines d'action et récapitulatif des objectifs	17

3. PERFORMANCE ET RÉALISATIONS

3.1.	Durable	19
3.2.	Engagé	29
3.3.	Partagé	34

4. SUR LE RADAR : SKEYES EN 2025 ET AU-DELÀ

38

5. ANNEXE

5.1.	Résultats 2024	39
5.2.	Index du contenu GRI	41
5.3.	Abréviations utilisées	45



1. INTRODUCTION

1.1. Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

En repensant à l'année 2024, je suis rempli d'un sentiment de fierté pour l'équipe de skeyes et les progrès que nous avons réalisés dans notre engagement envers la durabilité.

L'année dernière, nous avons signé notre quatrième contrat de gestion avec l'Etat belge. En fournissant les ressources nécessaires, ce contrat permet d'investir dans des innovations technologiques visant à rendre l'espace aérien plus sûr et plus efficace. Ce soutien englobe également les efforts en faveur d'une aviation plus durable. Grâce à la gestion du trafic aérien, aux procédures de vol, aux nouvelles techniques d'approche et à la modulation des redevances en fonction des performances environnementales des aéronefs, skeyes mettra tout en œuvre pour réduire l'impact des aéronefs sur le climat, l'environnement et la santé des populations survolées. Le nouveau contrat prévoit également la libération d'espaces supplémentaires pour des éoliennes à proximité des aéroports, sans aucun risque pour la sécurité aérienne.

En 2024, nous avons également renouvelé avec succès notre accréditation environnementale GreenATM de Niveau 3. Cette réussite confirme que les activités de gestion environnementale de skeyes ont atteint un niveau mature avec la mise en œuvre de plans concrets contribuant à la réduction des émissions.

Nous nous engageons à accroître la transparence. En préparation de notre alignement avec la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), nous avons consulté nos parties prenantes, élément clé de notre analyse de double matérialité. Ce processus a fourni des informations précieuses sur la manière dont nos parties prenantes perçoivent les impacts, les risques et les opportunités les plus significatifs de skeyes ; des informations qui façonneront et renforceront également notre stratégie en matière de durabilité dans le futur.

En 2024, nous avons continué de progresser dans la réduction de notre impact environnemental direct. Notre empreinte carbone pour les émissions des scopes 1 et 2, que nous contrôlons directement, a diminué graduellement, ce qui reflète les efforts fournis en interne pour travailler plus efficacement. En revanche, les émissions du scope 3, qui incluent les impacts indirects de notre chaîne de valeur, ont fait l'objet d'une plus grande variation, principalement due à des investissements essentiels dans les systèmes aéronautiques, les infrastructures et les technologies radar. Ces investissements contribuent à la fois à la sécurité et à la durabilité à long terme.

Chez skeyes, nous sommes convaincus qu'un avenir durable ne se limite pas au progrès environnemental, mais passe aussi par la création d'un environnement de travail et d'un secteur qui reflètent la diversité du monde que nous desservons. En 2024, nous avons pris des mesures significatives pour promouvoir une plus grande inclusion au sein de la Gestion du Trafic Aérien en participant à des workshops importants, en soutenant le développement d'une boîte à outils sectorielle sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DE&I) et en participant à des initiatives visant à favoriser un personnel plus inclusif et diversifié.

Dans notre démarche vers un avenir durable, nous comprenons qu'une action climatique

pérenne ne peut être menée à bien que grâce à des partenariats solides et à un engagement collectif de l'ensemble du secteur. En collaboration avec la Défense belge, nous avons élaboré une feuille de route pour soutenir le développement d'énergie renouvelable. Cette initiative permettra d'accroître le nombre de sites d'installation d'éoliennes, accélérant ainsi la transition de la Belgique vers une énergie propre.

Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans le dévouement de nos collègues, l'engagement de nos parties prenantes et le soutien des communautés locales et de nos principaux partenaires. A l'avenir, nous serons confrontés à un paysage en pleine mutation, façonné par la demande croissante de trafic aérien et l'accélération des changements technologiques. Alors que nous poursuivons l'objectif collectif de l'industrie aéronautique de zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050, je suis convaincu que skeyes est non seulement prête à gérer ces complexités, mais aussi à montrer la voie avec détermination, innovation et un sens aigu des responsabilités.

Je me réjouis de partager avec vous nos réussites dans les années à venir. En attendant, je vous invite à découvrir dans ce rapport la dynamique que nous avons déjà amorcée.

Johan Decuyper, CEO



1.2. À propos de ce rapport

skeyes présente fièrement son sixième rapport de durabilité, en référence aux normes de reporting sur la durabilité de GRI (Global Reporting Initiative).

Ce rapport résume la manière dont nous mettons en œuvre notre stratégie ESG (Environmental Social Governance) et les réalisations de l'année écoulée. Tous nos départements ont contribué à l'élaboration de ce rapport, qui a été revu par le Chief Compliance Officer et approuvé par le Comité de direction.

“Ce rapport témoigne de nos efforts constants pour ouvrir la voie à un secteur de l'aviation plus durable.”

Johan Decuyper, CEO

→ **Période de reporting :**
Publication du rapport en 2025.
Rapport sur l'exercice financier 2024.
Le rapport peut être téléchargé en ligne et imprimé sur demande.

→ **Scope :**
Le scope de ce rapport est skeyes Belgium, dont le siège d'exploitation se situe Tervuursesteenweg 303, à 1820 Steenokkerzeel. Il n'y a pas de changements significatifs par rapport aux rapports précédents en termes de scope ou de délimitation. Les éventuels retraitements des informations données dans les rapports précédents et les raisons de ces retraitements sont clairement mentionnés tout au long du rapport.

→ **Conseils en matière d'ESG, mise en page & design :**
Sustenuto B.V.

→ **Coordonnées :**
Si vous avez des questions à propos de ce rapport de durabilité, veuillez contacter : Alain Ntwari, CSR Assistant chez skeyes, nta@skeyes.be

→ **Editeur :**
Alain Ntwari,
CSR Assistant chez skeyes

→ **Modèle de gouvernance de skeyes :**
En tant qu'entreprise publique autonome, skeyes est soumise à la loi belge du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques. Les dispositions du Code belge des sociétés ne sont applicables que dans les cas auxquels la loi du 21 mars 1991 fait expressément référence.

→ **Le modèle de gouvernance de skeyes se caractérise par :**
Un Conseil d'administration ; la création, au sein du Conseil d'administration, d'un Comité d'audit, d'un Comité stratégique et d'un Comité de rémunération ; un Comité exécutif composé du Chief Executive Officer et des membres du Comité de direction. A cela s'ajoutent les organes de contrôle, tels que la Cour des comptes et la Commissaire du gouvernement. Il n'y a pas eu de changements significatifs en termes d'organisation et de chaîne logistique au cours de la période couverte par le présent rapport.



1.3. À propos de skeyes

→ Activités :

skeyes assure la sécurité et l'efficacité du trafic aérien en Belgique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les contrôleurs aériens de skeyes gèrent chaque jour environ 2500 aéronefs, ce qui représente près d'un million de mouvements de vol par an.

L'entreprise publique autonome est active au cœur de l'Europe, dans l'une des parties de l'espace aérien les plus fréquentées et les plus complexes du continent.

skeyes est active à Brussels Airport et aux aéroports d'Anvers, de Charleroi, de Courtrai, de Liège et d'Ostende.

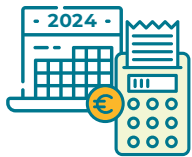
Grâce à son centre de contrôle CANAC2, skeyes gère les mouvements aériens au-dessus de la Belgique et d'une partie du Luxembourg jusqu'à une altitude de 7 500 mètres.

L'entreprise s'appuie sur plus de 900 membres du personnel expérimentés au service de ses clients : les compagnies aériennes, les aéroports, le secteur aéronautique et les autorités. skeyes développe également des services innovants en matière de drones et contribue à un avenir durable du secteur aéronautique.

skeyes est membre du FABEC, un bloc d'espace aérien commun (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Allemagne, France et Suisse) dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité de la navigation aérienne au cœur de l'Europe dans le cadre du Ciel unique européen.



335,2 millions



Chiffre
d'affaires annuel
(en EUR)



946 768

Nombre de
mouvements de vol
gérés par skeyes par an.

2 594

Nombre moyen de
mouvements de vol
gérés par skeyes par jour.



34,8 millions

Les aéroports belges ont accueilli
34,8 millions de passagers en 2024.

Bien que cela représente une augmentation de
9% par rapport à 2023, c'est toujours **2%** de moins
qu'en 2019, avant le début de la pandémie.



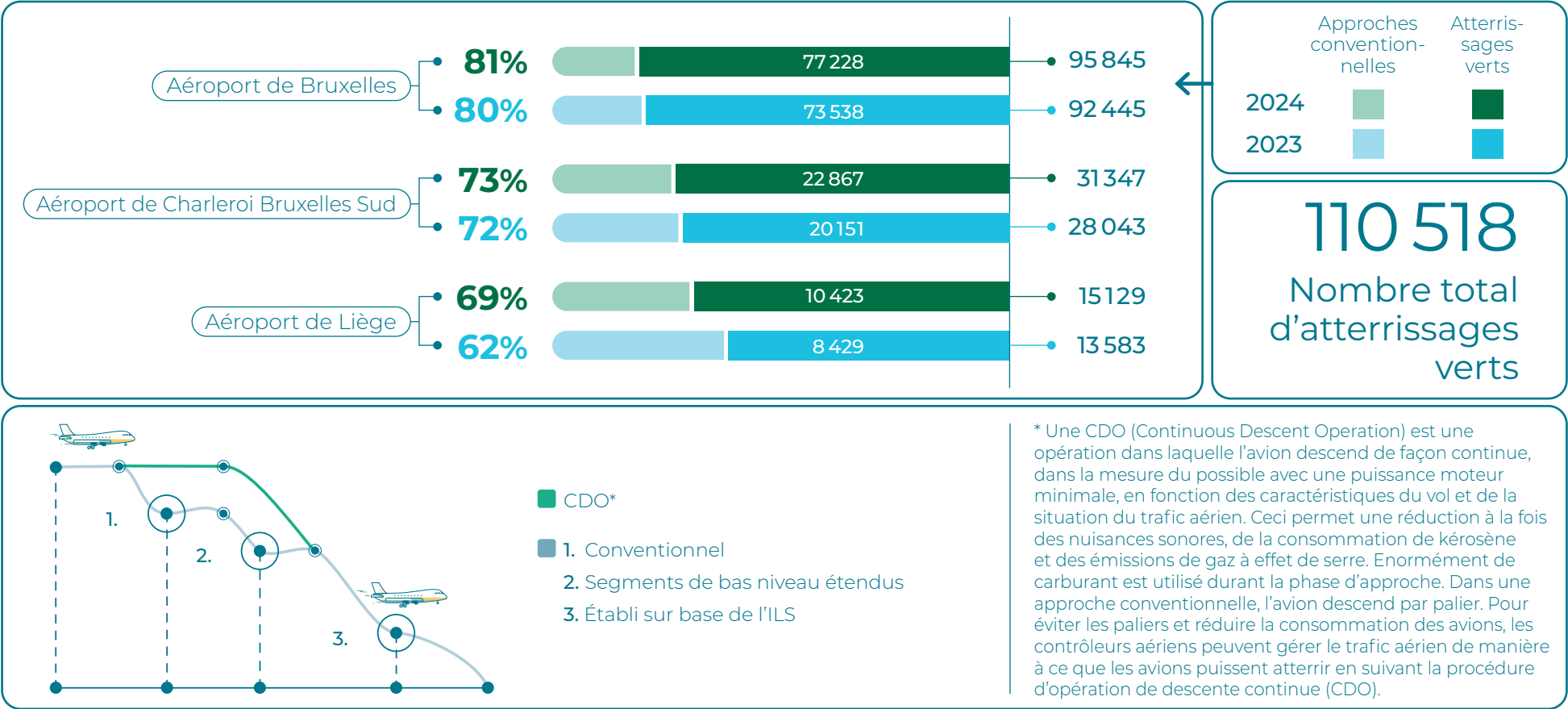
570

Nombre total de
demandes d'éoliennes.

(**24%** de plus qu'en 2023) dont **305** ont
déjà été approuvées à fin 2024.

Comparaison réelle entre atterrissages verts et approches conventionnelles en 2024

Pourcentage d'opérations en descente continue (atterrissages verts) à Bruxelles (81%), Charleroi (73%) et Liège (69%).



Approches conventionnelles

Atterrissages verts

2024

2023

110 518

Nombre total d'atterrissages verts

1.

2.

3.

CDO*

1. Conventionnel

2. Segments de bas niveau étendus

3. Établi sur base de l'ILS

* Une CDO (Continuous Descent Operation) est une opération dans laquelle l'avion descend de façon continue, dans la mesure du possible avec une puissance moteur minimale, en fonction des caractéristiques du vol et de la situation du trafic aérien. Ceci permet une réduction à la fois des nuisances sonores, de la consommation de kérosène et des émissions de gaz à effet de serre. Enormément de carburant est utilisé durant la phase d'approche. Dans une approche conventionnelle, l'avion descend par palier. Pour éviter les paliers et réduire la consommation des avions, les contrôleurs aériens peuvent gérer le trafic aérien de manière à ce que les avions puissent atterrir en suivant la procédure d'opération de descente continue (CDO).



982

Nous comptons 982 employés (chiffres à la fin de 2024) dont **272** femmes et **710** hommes.



522 collaborateurs statutaires et **460** collaborateurs contractuels.



19+41

En 2024, **19** nouveaux contrôleurs aériens ont terminé leur formation ATCO et **41** candidats ont débuté leur formation pour devenir contrôleurs aériens.

888

670 hommes travaillent à temps plein et **218** femmes travaillent à temps plein.

94

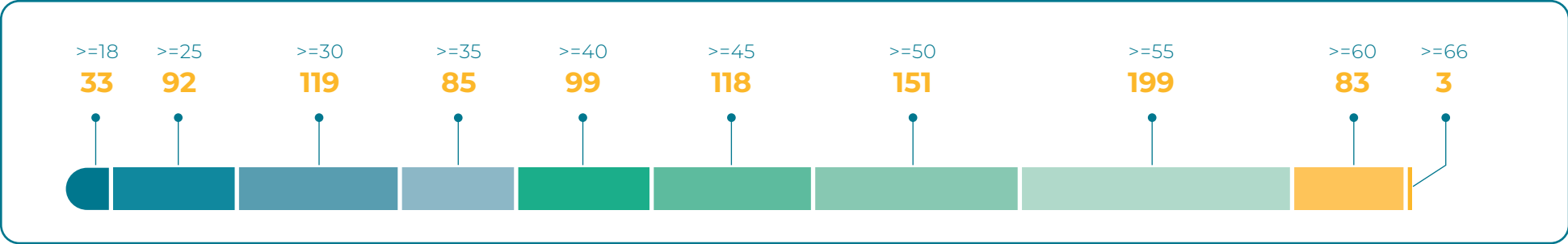
40 hommes travaillent à temps partiel et **54** femmes travaillent à temps partiel.



97

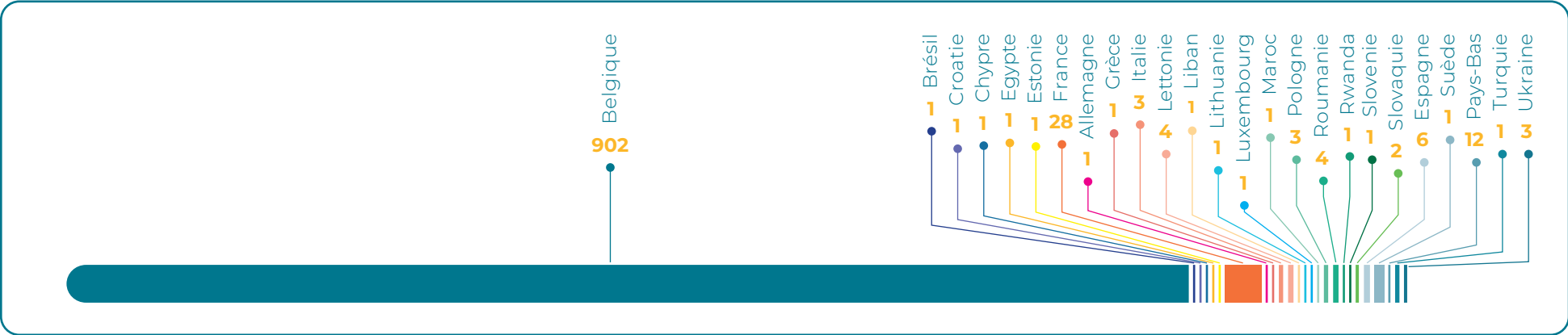
En 2024, nous avons engagé **97** nouveaux employés.

Pyramide des âges des employés :



982
Employés au 31 décembre 2024

Répartition démographique par nationalités :



2. STRATÉGIE ESG

2.1. Structure de gouvernance de l'ESG

À la lumière du paysage actuel de la durabilité, qui évolue plus rapidement que jamais, et du fait que la durabilité est un domaine d'intérêt croissant dans les activités de skeyes, la structure de gouvernance de l'ESG a été renforcée au fil des ans, comme le montre le graphique ci-dessous.

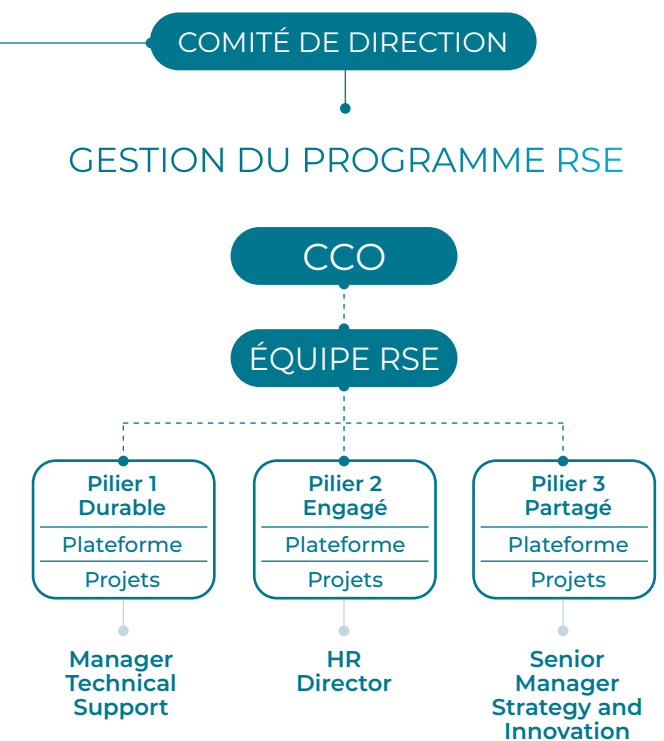
Le Comité de direction définit la stratégie ESG globale, guide sa mise en œuvre et supervise l'application de pratiques durables dans toutes les activités.

Le Chief Compliance Officer supervise le département RSE en veillant à ce que les pratiques ESG de l'entreprise respectent les réglementations légales et les normes éthiques, tout en intégrant les objectifs de durabilité dans le cadre global de la conformité de l'organisation.

L'équipe RSE est chargée d'implémenter la stratégie, de créer un plan d'action et de superviser l'exécution des activités. L'équipe RSE rapporte directement à l'équipe de direction, en veillant à l'alignement sur les objectifs organisationnels et en fournissant des mises à jour régulières sur nos progrès en matière d'ESG.

L'équipe RSE soutient les initiatives ESG et coordonne la mise en œuvre pratique des efforts de durabilité qui s'articulent autour de 3 piliers stratégiques.

skeyes s'appuie également sur des **experts externes** pour soutenir les initiatives, si nécessaire.





2.2. Analyse de double matérialité et parties prenantes

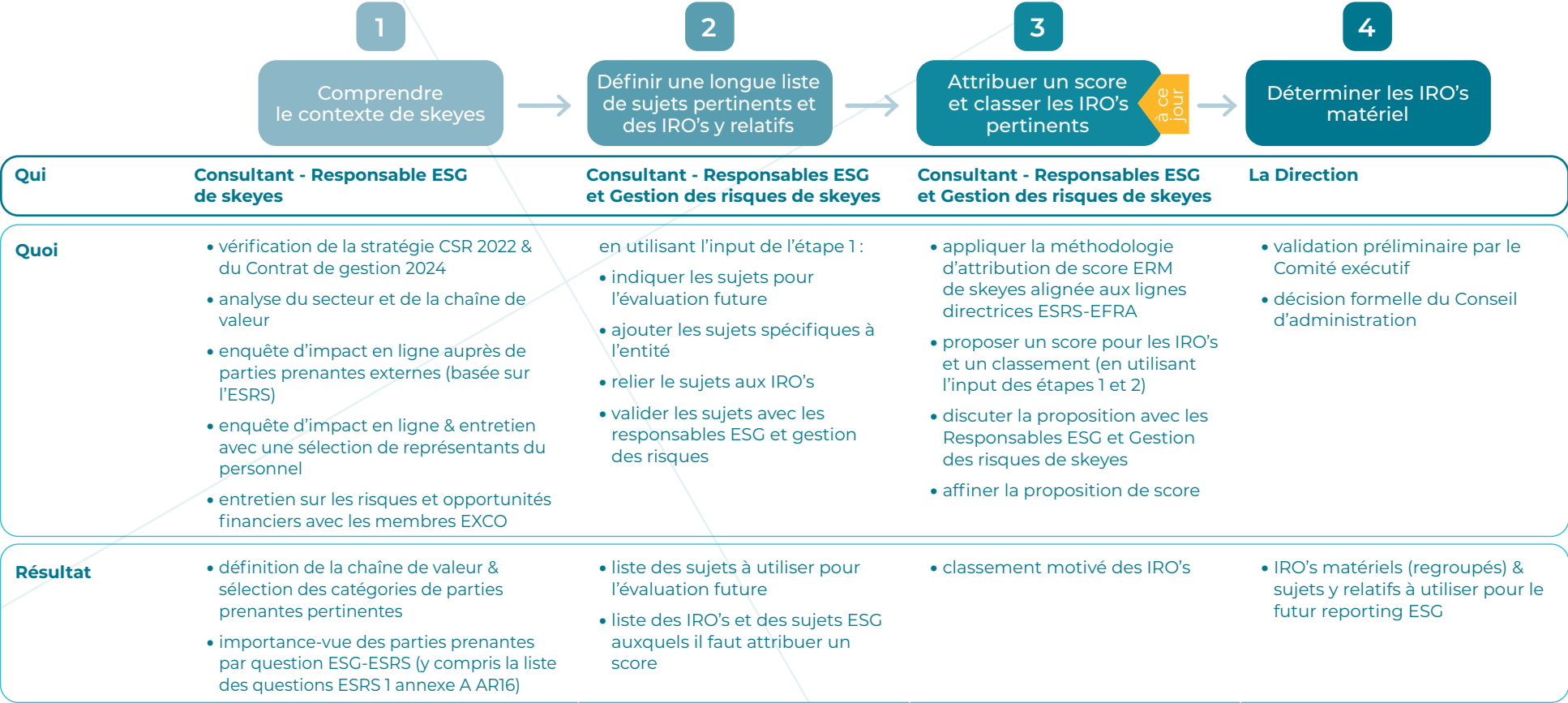
En réponse à l'évolution du paysage réglementaire, skeyes a pris les mesures nécessaires pour aligner son rapport de durabilité sur les exigences de la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (*Corporate Sustainability Reporting Directive, CSRD*).

Cela comprend l'application du principe de double matérialité, qui prend en compte à la fois la matérialité d'impact, se référant à la manière dont nos activités affectent les personnes et la planète, et la matérialité financière, qui traite de la manière dont les risques et opportunités liés à la durabilité peuvent influencer la performance financière de skeyes.

L'objectif de l'analyse de la double matérialité est donc de prioriser et de déterminer les thèmes ESG matériels pertinents pour skeyes.

En collaboration avec un consultant externe, nous menons actuellement une analyse de double matérialité (ADM).

Processus ADM - détail



En 2024, nous avons réalisé une analyse contextuelle qui consistait en une consultation active des parties prenantes externes, et a confirmé la pertinence de la chaîne de valeur ESG de skeyes. Cette chaîne de valeur a été élaborée sur base

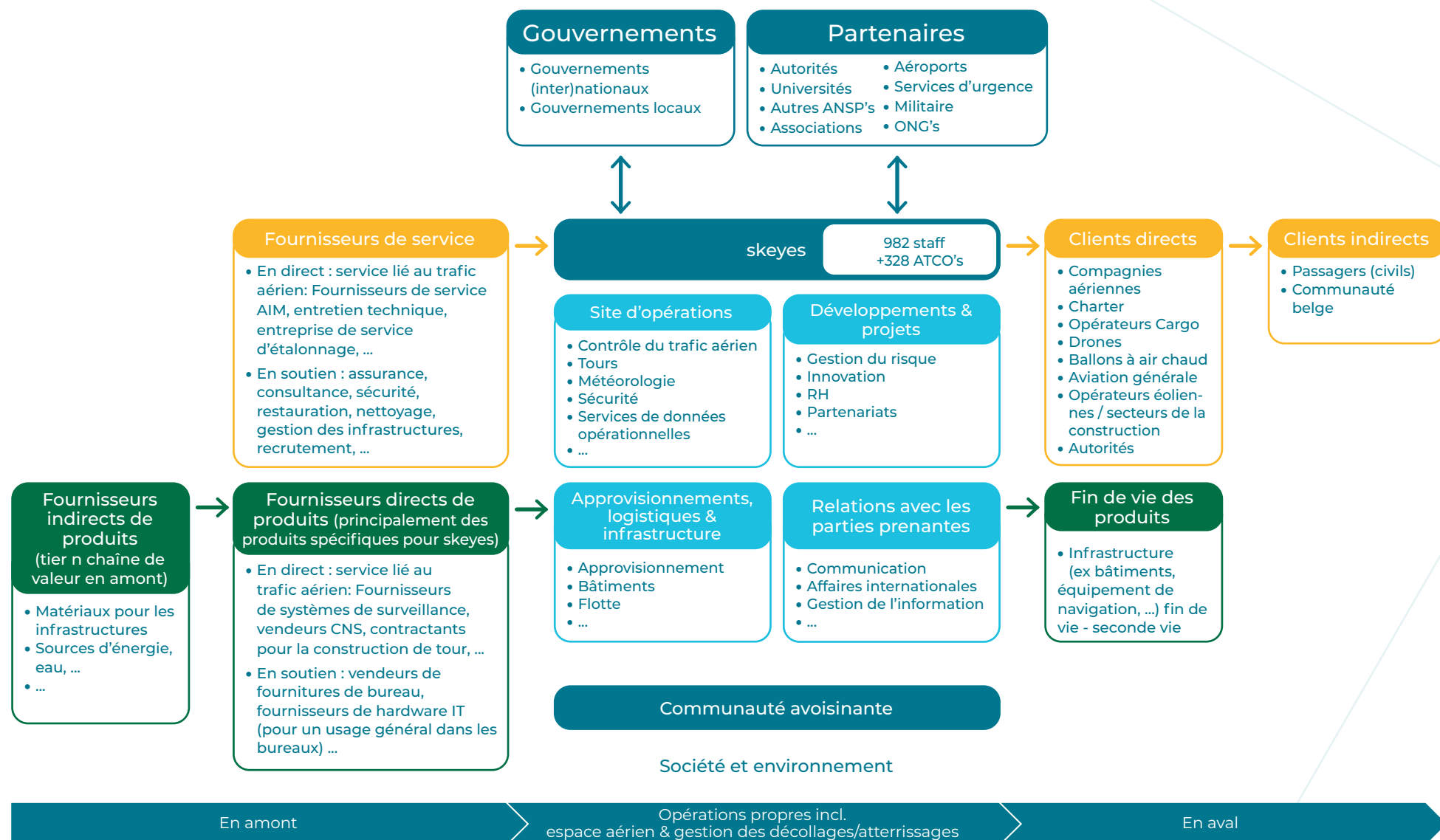
d'une étude documentaire indépendante et est conforme à la mission de skeyes. Compte tenu de notre rôle central dans l'écosystème aéronautique belge, nos activités opérationnelles ont naturellement un impact sur un large éventail de parties

prenantes, notamment les fournisseurs, les partenaires, les autres prestataires de services de navigation aérienne (ANSP), les aéroports, les compagnies aériennes, les régulateurs, les ONG, les universitaires et les consultants.

Chaîne de valeur skeyes - cadre de développement durable pertinent

Legende :

- flux des services
- flux des produits
- autres parties prenantes



S'appuyant sur les enseignements tirés de la nouvelle chaîne de valeur, skeyes a mené sa première enquête sur la durabilité auprès de ses parties prenantes externes. L'objectif de cette enquête était double : premièrement, comprendre quels impacts des activités de skeyes sont considérés comme importants par les différentes catégories de parties prenantes; deuxièmement, identifier les impacts, risques et opportunités significatifs et déterminer leur positionnement le long de la chaîne de valeur.

Lors de l'étape suivante, nous avons organisé une enquête auprès des parties prenantes internes et des entretiens individuels avec certains membres du personnel interne, avec le même objectif.

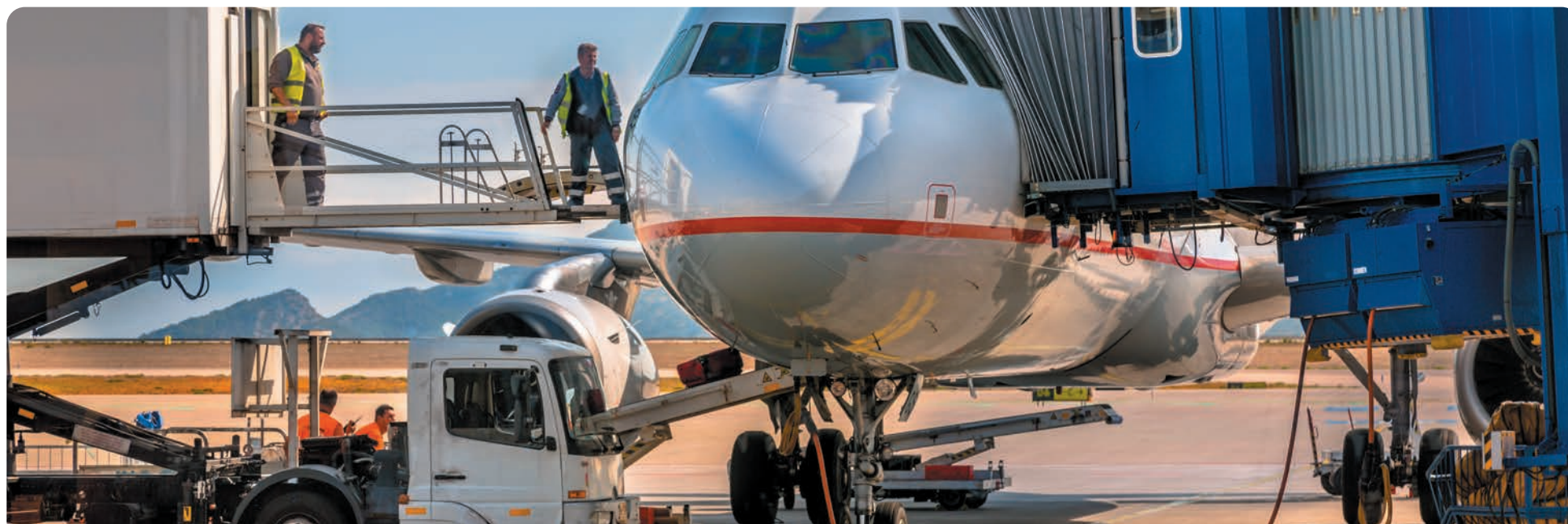
Du point de vue de l'« impact », les points de vue des parties prenantes externes et internes étaient généralement alignés sur la plupart des thèmes, ce qui confirme les thèmes ESG fondamentaux et importants existants.

Trois thèmes fondamentaux sont ressortis de la première sélection de thèmes ESRS (European Sustainability Reporting Standard) pour skeyes, à savoir 'changement climatique', 'travailleur de l'entreprise' et 'conduite des affaires'.

Plus de 70% des répondants ont qualifié comme fondamentaux deux thèmes, à savoir la sécurité de l'espace aérien (notre mission principale) et l'aviation durable/la gestion verte du trafic aérien (ATM), qui devient de plus en plus importante et a été confirmée comme étant un thème durable par nos parties prenantes.

Enfin, nous avons également interviewé l'équipe de direction de skeyes pour partager leurs points de vue externes et internes sur les impacts et discuter plus en détail des R&O financiers (potentiels).

Les résultats de l'analyse de la matérialité financière et la conclusion formelle de l'ADM sont actuellement en phase de validation, et nous prévoyons de publier les conclusions complètes dans notre rapport ESG 2025.



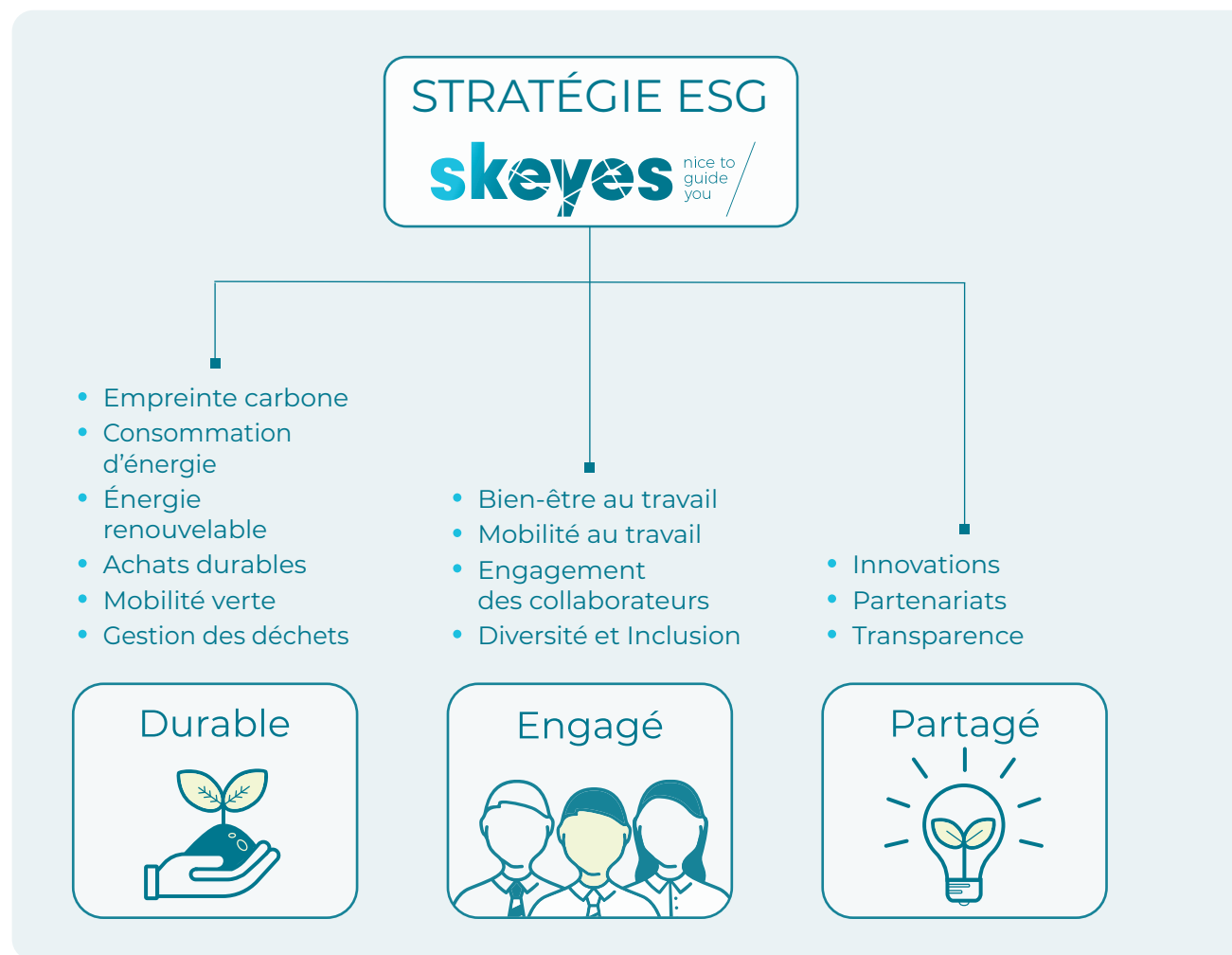
2.3. Trois domaines d'action et récapitulatifs des objectifs

Nous nous engageons à fournir à nos clients des services de navigation aérienne sûrs, continus et efficaces, tout en prenant les mesures nécessaires pour

- (1) intégrer la durabilité dans nos activités quotidiennes,
- (2) accroître l'implication des employés,
- (3) et créer de la valeur partagée avec nos parties prenantes pour les personnes et la planète.

Conformément à l'analyse de matérialité d'impact actuelle, **notre stratégie** et nos actions **en matière d'ESG** sont axées sur trois piliers stratégiques (Durable, Engagé et Partagé), comme l'illustre le diagramme à droite.

Notre stratégie ESG a été élaborée en utilisant comme cadre les Objectifs de Développement durable (ODD) de l'agenda 2030 des Nations unies.



Notre contribution aux objectifs de développement durable (ODD)

La contribution de skeyes aux 17 ODD des Nations unies (NU) a été déterminée à la suite d'une analyse complète réalisée par une équipe interne spécialisée. Pour tous les 169 objectifs de l'agenda 2030 des NU, la nature de l'impact des activités principales de skeyes a été évaluée sur base des éléments suivants :

- Impact matériel : impact direct significatif des activités principales de skeyes
- Impact lié : impact indirect ou non significatif des activités principales de skeyes
- Impact volontaire : indirectement lié aux activités principales de skeyes

Cela a permis à skeyes d'identifier les principaux ODD auxquels elle entend apporter à l'avenir une contribution significative. L'implémentation de cette stratégie d'ESG nous aidera à atteindre des **objectifs ambitieux en matière de durabilité** et à contribuer directement aux principaux ODD. Parmi la longue liste d'objectifs d'ESG résumés dans l'annexe de ce rapport, nous soulignons ci-après les plus significatifs pour chacun des trois piliers stratégiques de skeyes.

Durable

- Réduction de **50%** des émissions de CO₂ pour les scopes 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à 2019
- Pour la période 2020-2025, réduction par an de **2%** de la consommation d'électricité et de **3%** de la consommation de gaz et de combustible/carburant dans les bâtiments et le parc automobile
- D'ici 2025, **50%** de véhicules verts (VE, hybrides et CNG) dans la flotte de véhicules de société et de service



Engagé

- D'ici 2025, **40%** des travailleurs utiliseront des moyens de transport durables
- Promouvoir la sensibilisation à l'ESG et l'implication des employés



Partagé

- Évaluer l'impact des projets d'innovation (drones, tours numériques, énergie éolienne) sur la durabilité
- Promouvoir des projets communs liés à l'ESG avec des stakeholders clés



3. PERFORMANCES ET RÉALISATIONS

3.1. Durable



Empreinte carbone

Comme les années précédentes, nous avons continué à nous efforcer d'atteindre nos objectifs de réduction, d'améliorer la méthode de calcul de notre empreinte carbone et d'encourager notre personnel à adopter des pratiques durables. L'empreinte carbone de skeyes est conforme au Protocole des Gaz à Effet de Serre (GES).

En 2024, nous avons réduit de 10% nos émissions des scopes 1 et 2 par rapport à 2023, atteignant ainsi nos objectifs annuels de réduction de -3% pour la consommation de gaz naturel et de carburants, et de -2% pour la consommation d'électricité. Cette tendance continue à la baisse de nos émissions directes témoigne de l'impact de nos efforts soutenus depuis 2019, année de référence.

Cependant, malgré ces progrès, notre empreinte carbone organisationnelle totale pour 2024 s'élève à 37,7 ktCO₂e, soit une augmentation de 90% par rapport à 2023 (19,9 ktCO₂e) et de 82% par rapport à 2019. Cette hausse est en grande partie due à une forte augmentation des émissions du scope 3.

En 2024, aucune modification n'a été apportée à la méthodologie utilisée pour calculer l'empreinte carbone de skeyes.

Les émissions totales de gaz à effet de serre sont classées en trois scopes :

- **Scope 1 :** consommation de carburant, bâtiments, économie de carburant – parc automobile, consommation de gaz naturel
- **Scope 2 :** électricité achetée
- **Scope 3 :** activités liées aux combustibles et à l'énergie, déchets, voyages d'affaires, déplacements domicile-travail, biens et services achetés, biens d'équipements

Évolution des émissions des scopes 1 & 2 - (basée sur la localisation)

Source d'émission	2019 [tCO ₂ e]	2024 [tCO ₂ e]
Scope 1	1 813	861
Scope 2	2 400	1 603
Total	4 213	2 464

Évolution de l'empreinte carbone de skeyes avec détails chiffrés - (basée sur la localisation)

Source d'émission	Catégorie	2019 [tCO ₂ e]	2024 [tCO ₂ e]
Scope 1	Consommation – combustible - bâtiments	498	213
	Consommation – carburant - voitures	550	211
	Consommation de gaz naturel	765	437
Scope 2	Achat d'électricité (liée à l'implantation)	2 400	1 603
Scope 3	Biens d'équipement (CAPEX)	7 307	24 590
	Achats de biens et services (OPEX)	6 303	8 117
	Activités liées aux carburants / combustibles et à l'énergie	881	619
	Déchets	51	34
	Logistique en amont	0	1
	Voyages d'affaires	197	136
	Déplacements domicile-travail	1 733	1 757
Total		20 685	37 718

Les émissions de biens d'équipement sont intégralement déclarées l'année d'acquisition, conformément au Protocole sur les GES, scope 3, Catégorie 2. Les chiffres annuels peuvent varier selon les cycles d'investissement et doivent être interprétés en fonction du contexte.

Évolution de l'empreinte carbone de skeyes

Source d'émission	2019 [tCO ₂ e]	2024 [tCO ₂ e]
Scope 1	1 813	861
Scope 2	2 400	1 603
Scope 3	16 472	35 254
Total	20 685	37 718

Les émissions carbone indirectes de scope 3 ont augmenté, principalement en raison d'investissements majeur en 2024.

Empreinte carbone totale divisée par le scope - (basée sur la localisation)

Source d'émission	2019 [tCO ₂ e]	2024 [tCO ₂ e]
Scope 1	9%	2%
Scope 2	12%	4%
Scope 3 CAPEX	35%	65%
Scope 3 OPEX	30%	22%
Autres scope 3	14%	7%
Total	20 685	37 718

→ Résultats 2024 :

L'empreinte carbone organisationnelle de skeyes s'élevait à un total de 37,7 ktCO₂e en 2024.

Les émissions indirectes du scope 3 représentaient 94% de l'empreinte carbone organisationnelle, les biens d'équipement (65%) et les biens et services achetés (22%) étant les catégories les plus importantes.

Les émissions des scopes 1 et 2 représentent 6% de l'empreinte carbone totale. La plupart des émissions provenaient de la consommation d'électricité (4%) et de gaz naturel (2%).

Toute l'électricité que nous achetons (pour notre siège et nos équipements de *Communication Navigation et Surveillance* (CNS) est verte. Cependant, les chiffres mentionnés dans le graphique utilisent la méthode basée sur la localisation. Cette méthode nous permet de suivre de manière transparente la consommation d'électricité. Selon l'approche basée sur le marché, l'empreinte carbone totale de skeyes s'élèverait à 36,1 ktCO₂e, puisqu'elle déclarerait zéro émission du scope 2.

→ Facteurs d'émissions en 2024 :

- **Scope 1 :** les émissions directes résultent principalement de l'utilisation de gaz naturel et de mazout pour le chauffage des bâtiments (respectivement 51% et 25% des émissions du scope 1).
- **Scope 2 :** notre siège social à Steenokkerzeel (70% des émissions totales d'électricité) et nos équipements CNS dans les régions (13% des émissions totales d'électricité) sont responsables de la majeure partie de nos émissions d'électricité basées sur la localisation.
- **Scope 3 :** la plupart des émissions indirectes sont liées aux biens d'équipement (65%) et aux biens et services achetés (22%). Cela correspond à 35,3 ktCO₂e sur un total de 37,7 ktCO₂e pour les scopes 1, 2 et 3.

L'augmentation du scope 3 est principalement due à des émissions plus élevées provenant des biens d'équipement et, dans une moindre mesure, des biens et services achetés.

Les émissions liées aux OPEX ont progressivement augmenté, passant de 6,3 ktCO₂e durant l'année de référence

(2019) à 7,4 ktCO₂e en 2023, puis à 8,1 ktCO₂e en 2024. Cette augmentation constante reflète l'expansion de nos activités opérationnelles. La persistance d'une inflation élevée est également un facteur contributif.

Les émissions de CAPEX sont toutefois fondamentalement plus variables et dépendent fortement des cycles d'investissement annuels.

En 2024, les émissions liées aux CAPEX ont grimpé à 24,6 ktCO₂e, contre 7,4 ktCO₂e en 2023 et 7,3 ktCO₂e en 2019, en raison d'investissements majeurs dans les outils aéronautiques, les infrastructures de base, la télématique et les systèmes radar.

Au sein du scope 3, les CAPEX représentent 65% des émissions totales, ce qui en fait de loin la catégorie la plus importante, suivie des OPEX à 22%.

Tout au long de l'année 2024, skeyes a réalisé d'importants investissements. Les principales CAPEX ont été motivées par la mise à niveau des systèmes de contrôle du trafic aérien, la construction de nouveaux sites de stations radio et l'acquisition de nouveaux serveurs et d'installations radar.



Consommation d'énergie

Les OPEX ont augmenté principalement suite aux services achetés.

Dans le cadre de notre mission visant à garantir une gestion sûre, efficace et durable de l'espace aérien, nous devons investir chaque année dans des technologies et des infrastructures de pointe. Cependant, conformément au protocole GES, les émissions totales des CAPEX, du berceau à la porte de l'entreprise, doivent être incluses dans l'empreinte carbone de l'année d'acquisition, et non sur la durée de vie de l'actif. Par conséquent, l'évolution des émissions de scope 3 et leur réduction éventuelle demandent aux organisations de trouver en permanence des moyens d'équilibrer leur mission avec les réalités des investissements durables. Ce sera l'un des éléments clés de notre feuille de route pour la réduction des émissions et de notre stratégie d'achats durables y afférente.

Pour calculer les émissions des OPEX et des CAPEX, nous utilisons une comptabilité carbone basée sur les dépenses. Chaque catégorie de dépenses (en €) est transposée en une quantité

d'émissions (CO₂e) en appliquant un facteur d'émission moyen du secteur. Ces moyennes sectorielles comportent intrinsèquement un niveau d'incertitude élevé, pouvant atteindre 80%.

Compte tenu de l'importance des CAPEX et des OPEX dans l'empreinte carbone organisationnelle et du niveau élevé d'incertitude qui y est associé, nous poursuivrons nos efforts pour passer des données basées sur les dépenses aux données physiques afin d'améliorer la précision des données.

➔ Plan d'économie d'énergie de skeyes :

Nous nous engageons à atteindre nos objectifs de réduction d'énergie de 2% par an pour la consommation d'électricité et de 3% par an pour la consommation de gaz et de carburant/combustible dans nos bâtiments et notre parc automobile d'ici 2025.

Plusieurs mesures d'efficacité énergétique mises en œuvre pendant la crise énergétique en 2022 étaient toujours en vigueur en 2024. Ces mesures consistent à régler l'usage de la climatisation à 27°C maximum et à éteindre l'éclairage entre 19h00 et 6h00. D'autres mesures comprennent la limitation des heures de fonctionnement des groupes de ventilation dans les bâtiments de bureaux et l'abaissement de la température de l'eau de la chaudière de 75°C à 65°C.

Dans le cadre de notre vision en matière de durabilité à moyen terme, nous mettons en œuvre le projet Building 2.0, qui s'étend de 2023 à 2030. Cette initiative vise à transformer nos bâtiments en installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement en modernisant les infrastructures, en réduisant la

consommation d'énergie et en diminuant notre empreinte carbone.

skeyes implémente actuellement une série de mesures conformes à son approche durable de gestion de l'énergie et à ses objectifs de réduction des émissions. Parmi celles-ci figurent l'abandon progressif du gaz naturel pour le chauffage au profit des pompes à chaleur, l'installation de détecteurs de présence et de mouvement pour optimiser l'éclairage et la ventilation, et l'installation de protections solaires sur les façades des bâtiments afin d'améliorer la performance énergétique. Nous utilisons également des systèmes de cogénération pour produire efficacement de l'eau chaude sanitaire.

→ Résultats 2024 :

Grâce à ces mesures d'efficacité énergétique, nous avons réussi à réduire nos émissions des scopes 1 et 2 de 42% en 2024 par rapport à l'année de base 2019, et de 10% par rapport à 2023.

Concernant les émissions du scope 1, nous avons dépassé notre objectif annuel de -3%, avec une réduction de 6% de la consommation totale de gaz naturel et de combustible/carburant. Si l'on

considère séparément le gaz naturel et le combustible de chauffage, l'objectif individuel de -3% n'a pas été atteint pour le gaz naturel, qui affiche une augmentation de 3%. Cela s'explique par le nombre de jours facturés, soit 380 en 2024 (contre 351 en 2023). De plus, l'augmentation du nombre d'employés dans les bâtiments a entraîné une hausse de la consommation de gaz en cuisine. Cette hausse a été compensée par la forte baisse (-29%) du combustible de chauffage, grâce à l'installation d'unités de traitement d'air avec récupération de chaleur et de chaudières à pompe à chaleur pour l'eau chaude sanitaire. Les températures douces de l'hiver 2024 ont permis de réduire la consommation de gaz naturel et de combustible de chauffage. De même, nous avons dépassé notre objectif annuel de -3% pour le carburant des voitures de société, réduisant ainsi notre consommation de carburant de 4%.

Notre consommation globale d'électricité a diminué de 3% en 2024, nous permettant d'atteindre notre objectif annuel de -2%. Cette baisse s'explique par l'amélioration de l'efficacité énergétique à Steenokkerzeel. Cependant, la consommation d'électricité

des équipements CNS a augmenté de 4%. Cette hausse s'explique par l'installation de plusieurs nouveaux sites radio. La consommation d'électricité comptabilisée à la rubrique Equipements CNS concerne exclusivement les installations réparties sur l'ensemble du territoire belge, à l'exclusion de celles situées sur le site de Steenokkerzeel.

De plus, le nombre d'ETP (équivalents temps plein) dans les bureaux régionaux a diminué de 2%. Le nombre d'ETP constitue l'unité de base de notre méthode de calcul du scope 2 pour ces bureaux.

La consommation d'électricité au siège de Steenokkerzeel a diminué de 5% en 2024 par rapport à 2023, malgré l'intégration active de véhicules électriques supplémentaires dans notre flotte. Malgré l'augmentation de la consommation d'électricité par les véhicules électriques, les mesures d'efficacité énergétique adoptées et la sensibilisation accrue des collaborateurs ont compensé cette hausse de la demande d'électricité pour les véhicules électriques. À l'avenir, nous continuerons à œuvrer pour une efficacité énergétique encore plus grande et à conscientiser nos collaborateurs.



Énergie renouvelable

skeyes achète 100% d'électricité verte depuis 2015.

Dans notre stratégie RSE, nous avons ajouté l'objectif de n'acheter que de l'électricité produite localement. Nous avons également analysé les possibilités d'installer, dans le futur, des panneaux photovoltaïques sur le site de skeyes à Steenokkerzeel.



Achats durables

skeyes intègre le coût du cycle de vie, les principes de l'économie circulaire et l'analyse du cycle de vie dans ses principales décisions d'achat.

Cette approche a été appliquée, entre autres, dans le projet de remplacement d'environ 100 ordinateurs et serveurs, avec la garantie que les impacts environnementaux et sociaux sont pris en compte tout au long du cycle de vie de l'équipement.

En outre, pour l'appel d'offres portant sur les fournitures et services liés au remplacement, à l'extension et à la modernisation de l'infrastructure du réseau informatique, skeyes a demandé aux soumissionnaires de prouver la composition matérielle des équipements électriques et électroniques, de décrire les mesures d'élimination des déchets associés et de présenter une approche RSE/ESG claire.





Mobilité verte

→ Remplacement du parc automobile

Fin 2024, les véhicules verts représentaient 74% du parc automobile de skeyes, dont 57% de véhicules électriques, 15% de véhicules hybrides et 2% de véhicules au GNC. Cela représente une augmentation significative par rapport à 2023, où 63% du parc automobile était vert. skeyes a déjà dépassé son objectif de 50% de véhicules écologiques pour 2025.

→ Lancement du Programme de leasing de vélos pour promouvoir la mobilité durable

skeyes a lancé un Programme de leasing de vélos pour ses collaborateurs. Cette initiative encourage des modes de déplacement plus sains et joue un rôle crucial dans la réduction de notre empreinte carbone liée à la mobilité. En soutenant les transports durables, nous minimisons l'impact environnemental des déplacements domicile-travail. Actuellement, environ 15% des collaborateurs de skeyes se déplacent à vélo, et nous sommes convaincus que ce programme incitera encore plus de collaborateurs à se joindre à nos efforts pour un avenir plus vert.

→ Aller au travail à vélo

Le 25 avril 2024, skeyes a participé à la campagne Au boulot à vélo organisée par Cyclis Bike Lease. 34 collaborateurs de skeyes se sont joints à l'initiative et ont parcouru ensemble 1 167 km à vélo pour se rendre au travail. La campagne encourage les participants à privilégier les modes de transport à faibles émissions et à adopter un mode de vie plus sain en se rendant au travail à vélo. Les collaborateurs contribuent ainsi à réduire leur empreinte carbone et à améliorer leur santé. De plus, la campagne s'adressait également aux télétravailleurs, leur permettant de participer à l'initiative même s'ils travaillent depuis chez eux.

→ Transition vers des navettes électriques

skeyes déploie des efforts constants pour réduire son empreinte carbone. Le 1er janvier 2024, nous avons franchi une étape importante en remplaçant notre flotte de service par des navettes électriques. Cette transition devrait permettre de réduire considérablement les émissions de carbone annuelles de notre flotte. Cette initiative s'inscrit dans

notre stratégie de durabilité plus large et démontre comment l'innovation et des décisions respectueuses de l'environnement peuvent aboutir à de véritables changements. En utilisant des véhicules électriques, skeyes réduit non seulement ses émissions de gaz à effet de serre, mais donne également un exemple concret de leadership en matière de mobilité durable.

→ Extension de la recharge des véhicules électriques

En 2024, nous avons installé sept points de recharge supplémentaires pour les véhicules électriques principalement destinés aux propriétaires de véhicules électriques non professionnels dans nos bâtiments CANAC et H (site de Steenokkerzeel), portant ainsi à 30 le nombre total de bornes de recharge pour véhicules hybrides rechargeables et électriques. Cette initiative s'inscrit dans notre engagement à promouvoir des modes de déplacement écologiques auprès de nos collaborateurs.



Mobilité au travail



Mode

- Transports publics
- Voitures de société
- Voitures personnelles
- Vélo

Répartition par mode de transport :

[nombre total de collaborateurs en 2024 = 982]



Les données sont basées sur les demandes d'indemnités de déplacement et des estimations.
Les résultats sont indicatifs et peuvent ne pas refléter pleinement les habitudes de déplacement réelles.



Gestion des déchets et économie circulaire

→ Sept ans de partenariat avec Out of Use :

Depuis 2017, skeyes s'associe à **Out of Use**, une organisation leader spécialisée dans la gestion responsable des déchets électroniques. Out of Use se concentre sur la réutilisation et le recyclage du matériel informatique afin de réduire l'impact environnemental et de promouvoir la durabilité.

Au cours des sept dernières années, notre partenariat a engendré des résultats remarquables. De 2021 à 2024, 39 698 kg de déchets électroniques ont été collectés, dont 38 874 kg ont été recyclés et 824 kg ont été réutilisés. Ces efforts ont permis d'éviter 98 728 kg d'émissions de CO₂.

Pour célébrer ce partenariat fructueux, nous avons organisé un événement de transfert de déchets électroniques, auquel ont participé les CEO de skeyes et d'Out of Use. Cet événement a mis en évidence notre engagement commun en faveur de la durabilité et mis en avant l'impact de nos efforts. En recyclant des éléments essentiels tels que les écrans, les imprimantes et les racks de serveurs, nous garantissons la transformation des composants non réutilisables en matières premières secondaires précieuses, favorisant ainsi l'économie circulaire et la prévention du gaspillage.



→ Don à Close The Gap :



Nous avons fait don de 66 écrans, 29 cartes mères et divers autres matériels informatiques à notre partenaire **Close The Gap**. Cette entreprise sociale internationale vise à réduire la fracture numérique en fournissant du matériel informatique d'occasion de haute qualité à des projets éducatifs, médicaux et sociaux dans les pays en développement et émergents. Nos dons à Close the Gap s'inscrivent dans notre stratégie RSE visant à rendre l'IT plus durable.



Préservation de la biodiversité

→ L'engagement de skeyes envers la nature :

En 2024, skeyes a réalisé des avancées significatives en matière de préservation de la biodiversité grâce à des partenariats avec **Natagora** et **Natuurpunt**. Notre engagement en faveur de la préservation de la biodiversité a été renforcé par un protocole d'accord signé par notre CEO ainsi que par les CEO de Natagora et de Natuurpunt.

Avec Natagora, nous nous focalisons sur la revitalisation du Bois de Wadergnies, dans les plaines de l'Escaut, en restaurant des zones humides et des forêts pour soutenir la biodiversité. Un sentier de découverte sera également aménagé pour encourager le public à prendre contact avec la nature.

Dans le bois de Steentjesbos à Kampenhout, notre partenariat avec Natuurpunt a pour objectif de planter davantage de forêt en Flandre.

Ces initiatives marquent le début de notre long chemin vers un avenir plus vert, ce qui démontre notre détermination à protéger et à restaurer la nature pour les générations à venir.



3.2. Engagé



Bien-être au travail & implication des collaborateurs



→ skeyes au (semi-)marathon de Brussels Airport

Le **Brussels Airport (Half) Marathon** a rassemblé plus de 18 000 coureurs. Parmi eux, 26 collègues de skeyes, qui ont relevé le défi avec enthousiasme et détermination.

Nos coureurs ont concouru dans trois catégories : le marathon, le semi-marathon et le 7 km. Quatre de nos collègues ont participé au marathon, 17 au semi-marathon et cinq autres au 7 km.





→ Sports Day 2024 de skeyes

En 2024, skeyes a réaffirmé son engagement en faveur du bien-être de ses collaborateurs et d'une culture d'entreprise forte. Le **skeyes club**, dédié à l'organisation d'activités sportives et sociales, a organisé avec succès la 8e édition de la Journée sportive de skeyes, un événement qui ne cesse de prendre de l'ampleur chaque année.

L'édition de cette année proposait une sélection élargie de plus de 20 sports. La journée, riche en énergie, en camaraderie et en compétition amicale, a réuni des collaborateurs de toute l'organisation pour une expérience active et stimulante. Plus qu'une simple journée sportive, cet événement favorise le travail d'équipe, renforce les liens et promeut un mode de

vie sain au travail. C'était l'occasion pour les collègues de prendre une pause bien méritée, de se ressourcer et de prendre conscience de l'importance du bien-être. La Journée sportive de skeyes est un parfait rappel de l'importance d'équilibrer le travail avec l'activité physique et de véritables interactions sociales.



→ Action de Nettoyage collectif

Chez skeyes, la durabilité est un engagement permanent. A l'occasion de **la Journée mondiale du recyclage** (18 mars), nous avons organisé une collecte de déchets à proximité de notre site de Steenokkerzeel le 27 mars, en collaboration avec **Mooimakers**, une initiative flamande dédiée à la lutte contre les déchets et les dépôts sauvages. Nos collègues ont uni leurs forces pour nettoyer les rues avoisinantes et collecter les déchets qui ont ensuite été traités par les autorités communales. Cette initiative a non seulement amélioré notre environnement, mais a également renforcé notre engagement en faveur de la responsabilité environnementale et du travail d'équipe.



→ Contribution à 'De Warmste Week' et 'Viva for Life'

Chez skeyes, nous nous engageons à avoir un impact positif au-delà de nos activités. Grâce aux efforts remarquables de nos collaborateurs, nous avons collecté 15 000€ pour deux associations caritatives : 'De Warmste Week' et 'Viva for Life'.



'De Warmste Week' est une initiative annuelle de collecte de fonds en Flandre qui rassemble des communautés pour soutenir diverses causes sociales, axées sur des thèmes tels que la pauvreté, la santé



mentale et l'égalité des chances. De même, 'Viva for Life' est une initiative francophone organisée par la RTBF (Radio-télévision belge de la Communauté française) afin de lutter contre la pauvreté infantile, en collectant des fonds pour fournir des ressources essentielles et un soutien aux enfants et aux familles vulnérables.

skeyes a contribué à ces initiatives en organisant un défi durant lequel les collaborateurs ont parcouru le plus de kilomètres possible à vélo entre le 16 et le 20 décembre. Pour chaque kilomètre, skeyes a reversé 2€ à ces causes. La participation enthousiaste de nos collaborateurs démontre le pouvoir de l'action collective pour faire une grande différence.



➔ **skeyes et Compass Group Belgium s'associent pour soutenir l'Opération Thermos**

skeyes s'est associée à **Compass Group Belgium** pour soutenir l'**Opération Thermos**, une association à but non lucratif qui se consacre à l'aide alimentaire aux personnes dans le besoin. L'Opération Thermos distribue des repas chauds et complets (entrée, plat chaud, café/chocolat chaud et dessert) tous les soirs d'hiver, du 1er novembre au 30 avril, à la station de métro Botanique à Bruxelles.

En avril et en novembre, une équipe de bénévoles de skeyes et de Compass a préparé et distribué respectivement 186 et 200 repas chauds, offrant ainsi une aide immédiate aux personnes en difficulté. Cette initiative reflète notre engagement à soutenir les communautés locales et à incarner les valeurs de compassion et de solidarité.





Diversité et inclusion

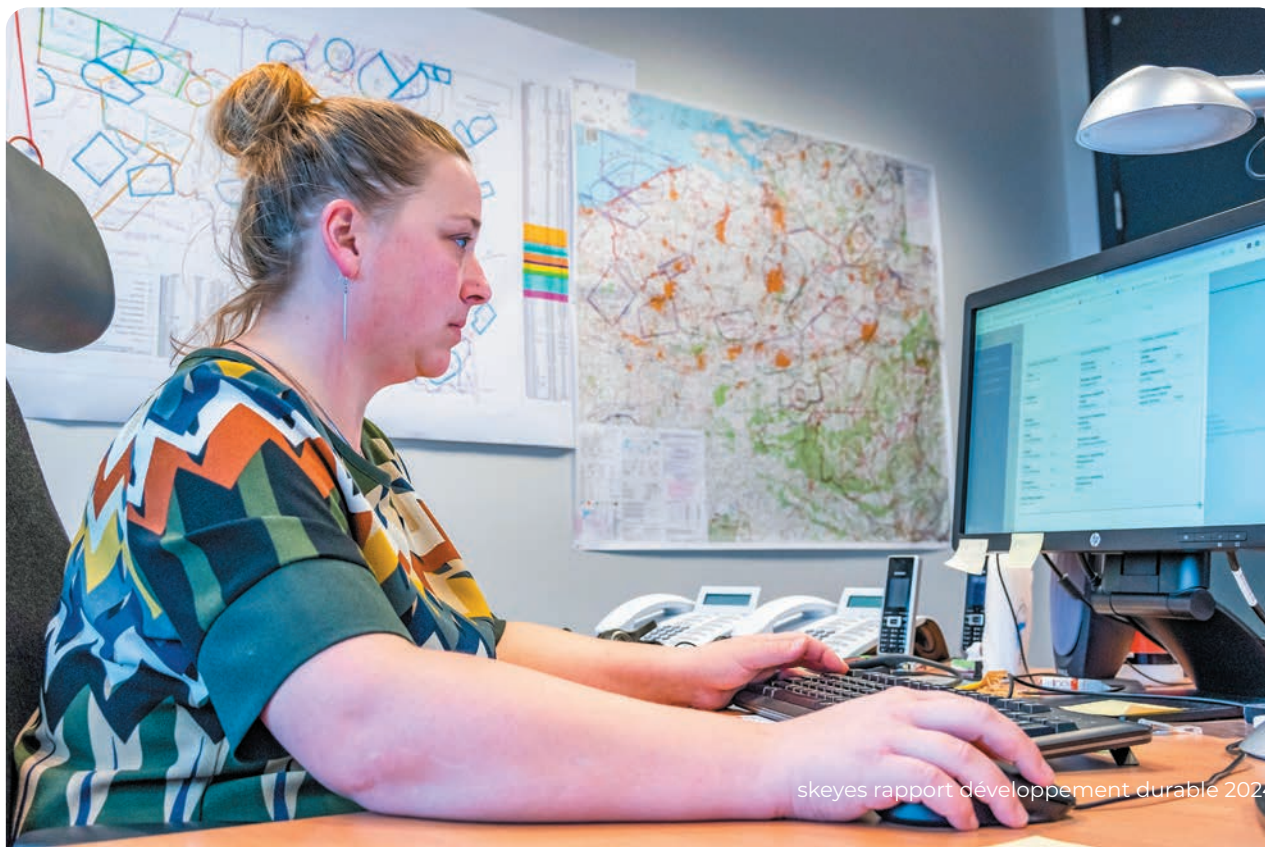
→ Encourager la Diversité, l'Équité et l'Inclusion (DE&I) dans l'aviation

En 2024, skeyes a activement contribué à la promotion de la Diversité, de l'Équité et de l'Inclusion (DE&I) au sein de la **gestion du trafic aérien (ATM)** à travers une série d'ateliers et d'initiatives.

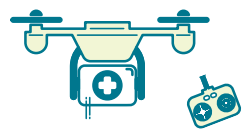
En mars, skeyes a participé à un atelier DE&I à Dublin, organisé par **AirNav Irlande, EUROCONTROL** et **l'AESA**. Cet événement a permis d'évaluer les progrès réalisés dans le développement d'une boîte à outils complète DE&I destinée à aider les organisations ATM à intégrer les programmes DE&I dans leurs activités. L'essentiel des discussions portait sur des stratégies d'engagement efficaces, des programmes de formation ciblés, des actions basées sur des données et des pratiques de communication améliorées.

Plus tard dans l'année, skeyes a assisté à l'atelier sur l'inclusion et la diversité dans les organisations ATM organisé par EUROCONTROL, où la version finale de la boîte à outils DE&I a été dévoilée. Développé dans le cadre de la Plateforme européenne pour le changement, cet outil précieux a pour but d'aider les organisations à

promouvoir la diversité de leurs effectifs et à mettre en place des programmes inclusifs. En répondant à la grave pénurie de personnel, cette boîte à outils vise à attirer les talents issus des groupes sous-représentés, afin que le secteur aérien reflète la diversité des communautés qu'il dessert.



3.3. Partagé



Innovation

→ skeyes et la Défense belge soutiennent l'expansion de l'énergie éolienne

skeyes et la Défense belge se sont associées pour accroître le nombre de sites d'implantation d'éoliennes, soutenant ainsi la transition vers les énergies renouvelables en Belgique. Le 26 avril 2024, elles ont soumis une feuille de route commune au gouvernement fédéral,

décrivant les mesures pour accélérer le déploiement d'énergie renouvelable.

La feuille de route garantit que les installations d'éoliennes sont compatibles avec les systèmes de navigation aérienne et les opérations militaires. skeyes et la Défense belge évaluent l'impact de chaque projet sur les infrastructures aéronautiques, dont les systèmes radar et de communication, et œuvrent à la

sécurité du trafic aérien.

Cette collaboration comprend les investissements nécessaires dans les infrastructures, financés en partie par le gouvernement fédéral, afin de garantir à la fois la croissance des énergies renouvelables et la sécurité aérienne. Cette initiative répond positivement aux besoins du secteur éolien et contribue à l'objectif plus large de transition énergétique.





Partenariats

→ Journée d'action YOUCA 2024 @ skeyes

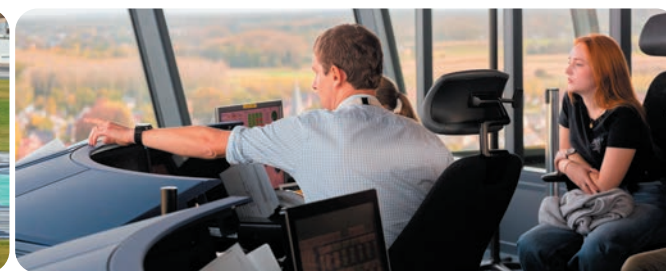


Une fois de plus, skeyes a eu le plaisir de participer à la **Journée d'action YOUCA** (Youth for Change and

Action), une initiative annuelle qui donne l'occasion aux étudiants de travailler une journée dans diverses entreprises et de reverser leurs gains à des projets soutenant l'éducation des jeunes du monde entier. En 2024, les fonds récoltés

grâce à YOUCA ont permis de soutenir des projets pour la jeunesse au Burundi (Spring Communities) et à Gaza (TDP, Theatre Day Productions). Pour skeyes, cette initiative a été l'occasion d'inspirer la prochaine génération de professionnels de l'aviation tout en contribuant à une cause importante. Les huit étudiants participants ont pleinement profité du programme de la journée et ont acquis une précieuse connaissance du monde de l'aviation. Leur expérience comprenait des activités

pratiques dans différents services tels que le centre de formation (simulateur de tour de contrôle), la Météo, les Finances et les Ressources humaines. Ils ont également profité de visites guidées de CANAC 2 et de la tour de contrôle, ce qui leur a donné une vue d'ensemble de nos activités. En soutenant la Journée d'action YOUCA, skeyes continue de démontrer son engagement en faveur de l'éducation et son engagement pour la communauté, et à inspirer les jeunes à poursuivre une carrière dans l'aviation.



→ Programme GreenATM

skeyes a renouvelé son Accréditation GreenATM de Niveau 3

skeyes a renouvelé avec succès son **accréditation environnementale GreenATM de Niveau 3**. Ce résultat réaffirme notre engagement continu en faveur de la durabilité et de la réduction de notre impact environnemental, tant dans nos activités que dans l'espace aérien que nous gérons.

Le programme GreenATM évalue les prestataires de services de navigation aérienne sur base de leurs efforts pour atténuer leur impact environnemental. L'évaluation porte notamment sur la gouvernance et la politique, les opérations au sol, dans les terminaux et en vol, les infrastructures et les pratiques en matière d'achat. L'obtention de l'accréditation de Niveau 3 souligne notre approche proactive en matière de gestion environnementale.

Avec cette certification renouvelée, skeyes continue :

- de mettre en œuvre des mesures pour réduire les émissions de CO₂,
- de soutenir l'objectif de zéro émission nette de CO₂ dans l'aviation d'ici 2050,
- d'être pionnier dans le développement des stratégies durables pour une aviation plus verte dans le futur.



→ Formation EPNB – La formation comme un levier de développement

1272

jours de formation suivie par le personnel opérationnel de skeyes en 2024. Les formations sont organisées en collaboration avec Entry Point North Belgium (EPNB), filiale de skeyes.

317

séances de coaching dispensées par des collègues expérimentés aux étudiants ATCO parallèlement à leur programme de formation de contrôleur aérien, avec la participation de la Défense belge.

1180

participants aux cours de formation technique.

146

sessions sur simulateur de contrôle aérien organisées.

374

cours de formation aux systèmes et aux équipements dispensés au personnel ATSEP via EPNB, filiale de skeyes.

En 2024, skeyes a poursuivi son engagement en faveur du développement de ses collaborateurs grâce à divers programmes de formation ciblés. Au total, **95** nouvelles recrues ont participé à des sessions d'intégration complètes concernant des sujets essentiels tels que la communication, la cybersécurité et la gestion de la sécurité. Par ailleurs, **27** demandes individuelles pour différents programmes de formation ont été enregistrées.



Transparence

skeyes accorde une grande importance à la transparence et à l'éthique et s'est engagée à publier un rapport de durabilité en référence au *Global Reporting Initiative (GRI)*.

La GRI est une organisation internationale indépendante qui aide des entreprises et autres organisations à assumer la responsabilité de leurs impacts en proposant un langage mondial commun pour communiquer ces impacts. Les normes GRI sont les normes les plus largement utilisées au monde pour le reporting de la durabilité. Dans l'annexe à ce rapport, nous présentons tous nos objectifs avec leurs indicateurs et les résultats que nous avons obtenus au cours des deux dernières années. En outre, nous indiquons les **ODD** pertinents pour chaque objectif principal afin de faciliter la compréhension de notre contribution.



Préparation à la *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)* européenne

→ Série de webinaires des ANSP sur la CSRD



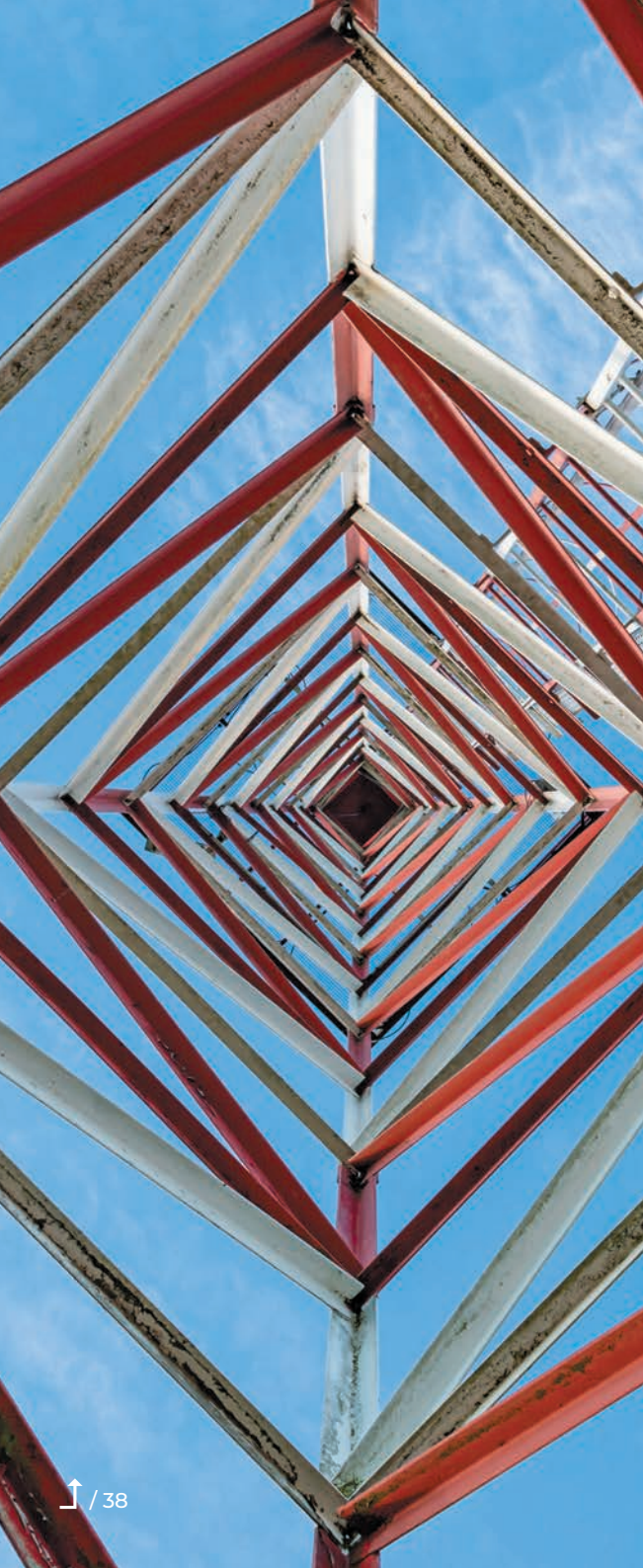
La *Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)* européenne vise à révolutionner la publication d'informations en

matière de durabilité par les entreprises de l'UE en obligeant la publication d'informations non financières cohérentes et comparables. Compte tenu de l'impact environnemental considérable du secteur aérien, la CSRD revêt une importance particulière pour les prestataires de services de navigation aérienne (ANSP).

Pour y répondre, CANSO a réuni un groupe informel d'ANSP, dont skeyes, ANA, Austrocontrol, LVNL, skyguide, NATS et Enaire, pour organiser une série de webinaires consacrés à la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), à la planification stratégique et aux exigences de reporting dans le cadre de la nouvelle directive de l'UE.

La série de webinaires portait sur une gamme de sujets clés :

- **Introduction à la CSRD** : un aperçu des fondamentaux de la directive et du rôle de l'accréditation Green ATM dans la promotion de la durabilité.
- **Double matérialité** : des informations sur la manière dont différents ANSP mènent des analyses de double matérialité pour aligner leurs stratégies sur la CSRD.
- **Stratégie de durabilité** : des conseils pour élaborer des stratégies concrètes avec des indicateurs de durabilité mesurables.
- **Mise en œuvre de projets** : des études de cas et meilleures pratiques pour transformer les stratégies de durabilité en projets concrets.
- **Reporting et Publication** : un examen détaillé des exigences CSRD et des *European Sustainability Reporting Standards (ESRS)*.
- Ces webinaires reflètent l'engagement continu de skeyes en faveur du partage des connaissances et de la promotion des pratiques de durabilité au sein du secteur aéronautique.



4. SUR LE RADAR : SKEYES EN 2025 ET AU-DELÀ

En 2025, nous poursuivrons nos efforts de conformité à la CSRD en finalisant notre ADM et en peaufinant nos informations générales à publier afin de les aligner sur l'ESRS. En nous appuyant sur les résultats de notre analyse de double matérialité, nous définirons des Politiques, des Actions et des Cibles (PAC) pour les thèmes de durabilité pertinents afin de garantir une conformité totale avec les obligations minimales d'information.

Un plan d'action structuré sera également élaboré, soutenu par des indicateurs de performance clés et des critères visant à améliorer la transparence et à suivre efficacement les progrès.

Après avoir obtenu l'accréditation de Niveau 3 pendant deux années consécutives, nous soumettrons également notre candidature pour une accréditation GreenATM de Niveau 4. Cette démarche témoigne de notre engagement continu à réduire au minimum l'impact environnemental de nos activités ainsi que les émissions des usagers de l'espace aérien.

Afin de renforcer davantage notre gouvernance environnementale, nous commencerons à développer un Système de gestion

environnementale (SGE) conforme à la norme ISO 14001. Ce système nous permettra de gérer notre empreinte environnementale de manière systématique et proactive, favorisant ainsi une amélioration continue de nos performances en matière de durabilité.

Suite au lancement réussi de notre projet en matière de biodiversité, en collaboration avec Natagora et Natuurpunt, nous nous réjouissons de planter une nouvelle forêt à Kampenhout et de restaurer une réserve naturelle dans le Bois de Wadergnies. Ces initiatives contribueront à la création d'espaces naturels protégés, aideront à relever les défis climatiques et renforceront notre engagement en faveur du développement durable.

5. ANNEXE

5.1. Résultats 2024



Durable / Pillier 1

Thèmes matériels	Objectifs	Indicateurs	Résultats 2023	Résultats 2024
Empreinte carbone	Réduction de 50% des émissions de CO ₂ d'ici 2030 comparé à 2019 pour les scopes 1 et 2 des activités de skeyes	% de réduction des émissions de CO ₂ scopes 1 et 2 par rapport à 2019	35% de réduction comparé à 2019	42% de réduction comparé à 2019
Consommation d'énergie	Diminution de 2% par an de la consommation d'électricité sur la période 2020-2025	% de diminution de la consommation d'électricité (par rapport à l'année précédente)	Notre consommation globale d'électricité a diminué de 3% en 2023	Notre consommation globale d'électricité a diminué de 3% en 2024
	Diminution de 3% par an de la consommation de gaz et de combustible/carburant dans les bâtiments et le parc automobile sur la période 2020-2025	% de diminution de la consommation de gaz et de combustible/carburant (par rapport à l'année précédente)	Gaz naturel : diminution de 14% / Combustible bâtiments : diminution de 30% / Carburant parc automobile : baisse de 6%"	Gaz naturel : augmentation de 3% / Combustible bâtiments : diminution de 29% / Carburant parc automobile : baisse de 4%"
Energie renouvelable	Production de notre énergie propre renouvelable	Puissance photovoltaïque installée (kW)	L'appel d'offre pour l'installation de panneaux photovoltaïques a été lancé en 2023	L'appel d'offres pour l'installation de panneaux photovoltaïques a été publié avec succès et des offres ont été reçues d'entreprises intéressées et qualifiées
	Achat d'électricité 100% verte d'origine locale	% d'achat d'électricité verte et d'origine locale	100% d'électricité verte	100% d'électricité verte
Mobilité verte	50% de véhicules verts dans le parc automobile de société et de service d'ici 2025	% de véhicules verts dans le parc automobile	63% de véhicules verts dans le parc automobile	74% de véhicules verts dans le parc automobile
	Installer une capacité de recharge pour les véhicules et vélos électriques	Nombre de points de recharge installés	1 pour les véhicules électriques et 4 pour les vélos électriques	7 pour les véhicules électriques. Au total 21 bornes de recharge pour véhicules électriques et 38 pour vélos
Gestion des déchets	Diminution des déchets des collaborateurs (papier, plastiques et déchets résiduels)	% de diminution du poids des déchets produits par employé et par jour chez skeyes (par rapport à l'année précédente)	26% de diminution du poids des déchets par collaborateur et par jour	3% de diminution du poids des déchets par collaborateur et par jour
	Réduction des déchets et pertes alimentaires au restaurant	% de réduction des déchets au restaurant (par rapport à l'année précédente)	15% d'augmentation de déchets dans le restaurant par rapport à l'année précédente	3% d'augmentation de déchets dans le restaurant par rapport à l'année précédente
	Donner une seconde vie aux équipements IT et radio	Nombre d'équipements IT et radio réutilisés	60 ordinateurs portables et 21 ordinateurs offerts à Close the Gap	66 moniteurs et 29 cartes mères donnés à Close the Gap





Engagé / Pillier 2

Thèmes matériels	Objectifs	Indicateurs	Résultats 2023	Résultats 2024
Bien-être au travail	Absentéisme inférieur à 5%	% d'absentéisme	2,52% d'absentéisme en 2023	2,27% d'absentéisme en 2024
Engagement des collaborateurs	Augmentation de la participation aux projets avec la communauté environnante	Nombre d'employés participant	15 collaborateurs ont participé au marathon de Bruxelles, 12 à une action de nettoyage	26 collaborateurs ont participé au marathon de Bruxelles, 8 à une action de nettoyage, 20 à l'Opération Thermos
Diversité et inclusion	Augmentation de la proportion de femmes dans des fonctions de management	% d'hommes et de femmes occupant des postes supérieurs	36,8% de femmes dans le groupe FORUM	27,8% de femmes dans le groupe FORUM



Partagé / Pillier 3

Thèmes matériels	Objectifs	Indicateurs	Résultats 2023	Résultats 2024
Innovation	Evaluation des projets d'innovation par rapport à l'impact sur la durabilité	Quantité de projets évalués	337 demandes d'éoliennes ont été approuvées	305 demandes d'éoliennes ont été approuvées
Partenariats	Promotion de projets communs liés à la RSE avec les principaux stakeholders	Nombre de projets lancés	"Participation à la journée d'action YOUCA Chaire d'Economie circulaire de l'Antwerp Management School"	Participation à la journée d'action YOUCA (Youth for Change and Action)

5.2. Index du contenu GRI

Déclaration d'utilisation	skeyes a communiqué les informations citées dans le présent index du contenu GRI pour la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 en référence aux normes GRI.	
GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021	
Norme GRI	Éléments d'information	Pages/ Réponse
GRI 2 : Informations générales 2021		
2-1	Détails sur l'organisation	6-7
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	6-7
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	6
2-4	Reformulation d'informations	6
2-5	Assurance externe	-
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	7, 15
2-7	Employés	10-11
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	9
2-9	Struture et composition de la gouvernance	6, 12
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	-
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	12
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	6, 12
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	11
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	6, 12
2-15	Conflits d'intérêts	-
2-16	Communication des préoccupations majeures	-

Norme GRI	Éléments d'information	Pages/ Réponse
GRI 2 : Informations générales 2021		
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	12
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	-
2-19	Politique de rémunération	-
2-20	Processus de détermination de la rémunération	-
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	-
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	4-5, 13-14
2-23	Engagements politiques	19
2-24	Intégration des engagements politiques	18
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	-
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	-
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	6, 13, 37
2-28	Adhésions à des associations	7
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	14
2-30	Négociations collectives	-
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	13-14, 15-17
3-2	Listes des thèmes pertinents	16-18
3-3	Gestion des thèmes pertinents	16-17

Norme GRI	Éléments d'information	Pages/ Réponse
GRI 302 : Énergie 2016		
302-4	Réduction de la consommation d'énergie	19, 22-23
302-5	Réductions des besoins énergétiques des produits et des services	19, 22-23
-	Énergie renouvelable	24
GRI 305 : Émissions 2016		
305-1	Émissions directes de GES (scope 1)	19-21, 23
305-2	Émissions indirectes de GES (scope 2)	19-21, 23
305-3	Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	19-23
305-4	Intensité des émissions de GES	19-21, 23
305-5	Réduction des émissions de GES	18-23
Mobilité verte		
-	Mesures prises pour promouvoir une mobilité plus verte	25-26
-	Mobilité au travail	25-26
GRI 306 : Déchets 2020		
306-4	Déchets soustraits à l'élimination	27, 31
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016		
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	24

Norme GRI	Éléments d'information	Pages/ Réponse
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		
403-4	Participation et consultation des travailleurs, et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	29-31
403-5	Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité du travail	30, 36
403-6	Promotion de la santé et du bien-être des travailleurs	29-31
403-10	Mauvaise santé liée au travail	30
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	33
Innovation		
-	Projets innovants ayant un impact positif sur la durabilité	34, 38
Partenariats		
-	Promotion de projets communs liés à la RSE avec les principaux stakeholders	29-32, 35
Transparence		
-	Publication annuelle d'un rapport de développement durable sur base de normes éprouvées en matière de reporting sur la durabilité	37

5.3. Abréviations utilisées

ADM	Analyse de double matérialité	ESG	Environnement Social Gouvernance
AESA	Agence européenne pour la sécurité aérienne	ESRS	Standard Européen de Reporting de durabilité
ANS	Service de Navigation Aérienne	VE	Véhicule électrique
ANSP	Air Navigation Service Provider (Fournisseur de service de navigation aérienne)	FABEC	Functional Airspace Block Europe Central
ATC	Contrôle du trafic aérien	ETP	Equivalent Temps Plein
ATCO	Contrôleur de trafic aérien	GES	Gaz à Effet de Serre
ATM	Gestion du trafic aérien	GHG protocol	Protocole standard pour la comptabilisation des gaz à effet de serre
ATSEP	Personnel de Sécurité Electronique du Trafic Aérien	GRI	Global Reporting Initiative (référence mondiale en production de rapport de développement durable)
CANAC2	Centre national du contrôle du trafic aérien assisté par ordinateur	HQ	Siège social
CANSO	Organisation des services de navigation aérienne civile	IFR	Règles de vol aux instrument
CAPEX	Dépenses d'investissement	ILS	Système d'atterrissage aux instruments
CDO	Opérations de Descente Continue	OPEX	Dépenses opérationnelles ou charges d'exploitation
CEM	Collaborative Environmental Management (gestion environnementale collaborative)	ODD	Objectifs de développement durable
GNC	Gaz Naturel Compressé	ONG	Organisation Non gouvernementale
CNS	Communication Navigation Surveillance	PAC	Politiques, Actions et Cibles
CSR	Corporate social responsibility (Responsabilité sociétale des entreprises)	R&O	Risques et Opportunités
CSRD	Corporate Sustainability Reporting Directive (directive sur le rapportage de durabilité des entreprises)	RSE	Responsabilité sociétale des entreprises
DE&I	Diversité Equité et Inclusion	SGE	Système de gestion environnementale
DSA	Drone System Application	STEM	Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques
EPNB	Entry Point North Belgium	NU	Nations Unies
		YOUCA	YOUth for Change and Action

Member of FABEC

www.skeyes.be

